

## **RAPPORT DE PRESENTATION**

### **EGLISE SAINT SATURNIN au CHEF LIEU (Commune de SAINT SORLIN D'ARVES)**

#### **I) Historique générale de l'église (document Mairie)**

L'extérieur de l'église : l'église Saint Saturnin de Saint Sorlin d'Arves fut construite en 1603 puis agrandie en 1658. On peut observer sur la gauche de la façade deux inscriptions qui l'indiquent.

L'architecte est inconnu mais on sait que chaque église était construite selon les doctrines architecturales de Charles Borromée qui étaient les suivantes :- L'édifice doit se situer sur un monticule et doit être entouré de son cimetière clos,- La façade doit être nue avec un coloris uniforme local (crépis local = chaux + sable).

Les seuls éléments de décor extérieur sont tout d'abord l'encadrement de la porte qui se compose d'un arc en plein cintre et d'un fronton triangulaire interrompu, puis d'une baie cintrée encadrée de baies rectangulaires, une niche avec inscription abritant la statue de Saint Saturnin, protecteur des moutons, patron de la paroisse et enfin les couronnes mortuaires accrochées aux murs.

L'intérieur de l'église : Officiellement consacrée en l'honneur de Saint Saturnin en 1761, Saint Sorlin était autrefois l'occasion d'un pèlerinage au Saint, les marchands de bœufs du Dauphiné lui faisant des offrandes.

L'église fut construite sur un plan rectangulaire avec nef unique et une abside orientée vers l'Est. Elle est voûtée mais ne comprend pas de coupole : on imitera celle-ci par le jeu de fresque. L'édifice est lumineux car ne possède pas de vitraux : il s'agit de fenêtres embrasées. On dota le monument d'une tribune en 1683 sous laquelle vous passez dès votre entrée

Le Chœur : Partie la plus ancienne de l'édifice, il a bien sûr pour pièce maîtresse le retable sculpté dans du pin cembro (ou Arolle), c'est à dire un bois qui a la particularité de ne pas se fendre et qui dégage une odeur qui fait fuir les insectes (C'est un bois tendre, au grain très fin qui est très facile à sculpter. Il est aussi très apprécié pour la fabrication de meubles). Le retable se compose de six colonnes torsées qui délimitent trois panneaux et supportent un entablement.

Dans les panneaux latéraux, on peut voir deux niches qui abritent les statues de bois de Saint Pierre et de Saint Paul. Le tableau central fut peint par Gabriel Dufour en 1704. Il représenta la glorification de Saint Saturnin en présence des anges, de Saint Vincent, Saint Patron des vignes et de Sainte Anne, Saint Patronne des mères de famille

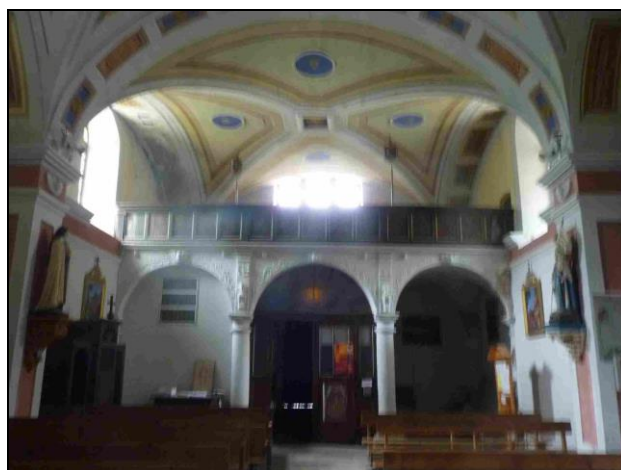
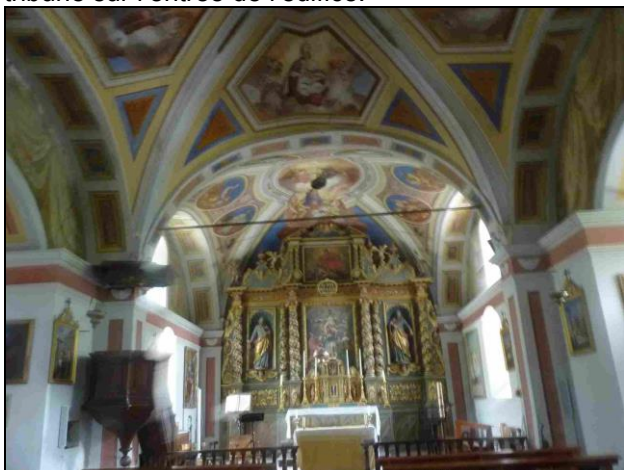
#### **II) Description de l'édifice et analyse pathologique.**

L'église Saint Saturnin, Monument Historique Inscrit au Chef Lieu sur la commune de SAINT SORLIN D'ARVES, se présente comme un édifice de taille assez importante avec 32,00 m de long par 18,50 m de large au niveau des bras du transept. L'église de forme rectangulaire se développe suivant le principe d'un plan à croix latine avec une nef composé de deux travées voûtées d'arêtes, puis de la croisée du transept voûtée d'arêtes également avec deux petites chapelles latérales formant les deux bras du transept, ces deux dernières ont un couvrement en plein cintre. Et enfin la travée du chœur voûtée d'arêtes.

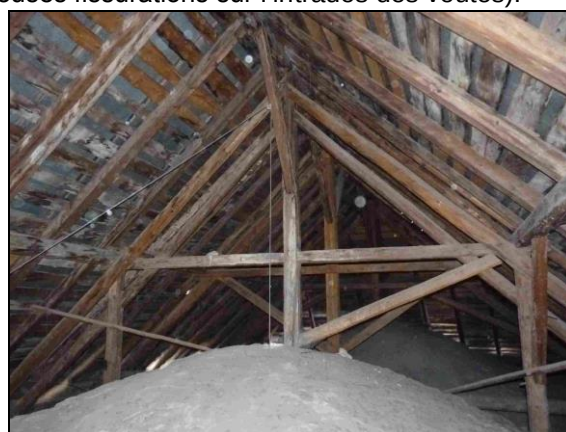
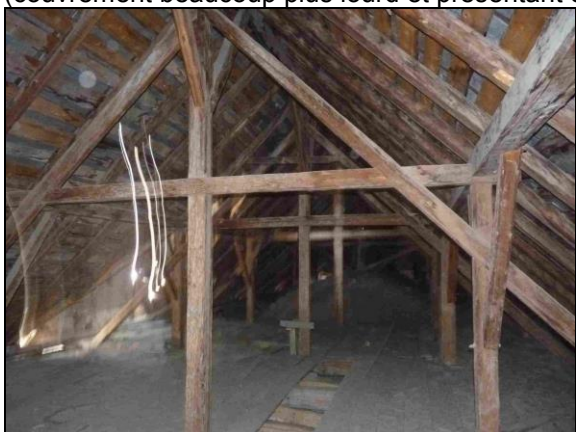
Le clocher est adossé à l'église sur la façade nord sur le côté ouest du bras nord du transept. Le clocher a visiblement été surélevé notamment le beffroi avec la chambre des cloches avec la trace d'une ancienne ouverture en plein cintre bouchée qu'on peut apercevoir sur la façade ouest sous l'actuel baie. Le clocher s'élève actuellement à une hauteur de plus de 25 m présente une couverture récente dont la réfection a été réalisée en tôles planes peintes gris anthracite agrafées dans les deux dimensions sans tasseaux avec recouvrement.



L'église se développe à l'intérieur sur quatre travées voûtées d'arêtes séparées par des arcs doubleaux. Les deux premières travées correspondent à la nef, la suivante à la croisée du transept avec de part et d'autre deux petites chapelles latérales et enfin la dernière est la travée du chœur avec le retable du maître autel qui occupe tout le mur du chevet plat de l'église. La première travée de la nef superpose une tribune sur l'entrée de l'édifice.



Si l'ensemble du couvrement est une succession de voûtes d'arête les deux chapelles latérales ont des voûtes en berceau avec des lunettes. Une remarque cependant : les deux premières travées de la nef ont un couvrement relativement plat et présentent peu de fissures, car c'est un couvrement avec une structure bois composé de cintres sur lesquelles sont fixés des liteaux hourdés au plâtre (ou chaux) sur lequel se développe le décor. Ce couvrement présente assez peu de désordre, ce qui n'est pas le cas pour celui de la travée de la croisée du transept ainsi que celle du chœur qui ont une voûte en pierre, (couvrement beaucoup plus lourd et présentant de nombreuses fissurations sur l'intrados des voûtes).



Nous remarquons que la charpente a été modifiée et amputée pour le passage des voûtes du chœur et de la croisée. Une étude confortative complémentaire plus précise et serait utile pour la compréhension de cette modification et le déroulement de ces travaux successifs. Cette étude engloberait également les désordres des maçonneries du chœur, du transept et des chapelles, d'autant plus que des restes d'ardoises couvrent le plancher et les voûtes des combles et ne correspondent pas à l'actuelle couverture. La pose de fissuromètres nous renseignerait sur l'évolution des structures bien que les désordres ne soient pas récents.

### III) Travaux réalisés et projetés

En 2012, une étude a été réalisée par Monsieur PERRON, architecte du patrimoine afin d'établir un état des lieux de l'édifice et de déterminer les travaux à réaliser.

En 2015 et 2016, la réfection du mur d'enceinte du cimetière a été effectuée conformément aux prescriptions et recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France. Ces travaux se sont élevés à 35266.11 € hors taxes. La Commune a perçu des subventions du département de la Savoie à hauteur de 10953 € et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 6259 €. Coût à la charge de la commune : 18054.11 € (51,20 %)

En 2017, la Commune a souhaité débiter les travaux de restauration ou de sauvegarde de l'Eglise. Des dossiers de demande de subventions avaient été déposés auprès du Département de la Savoie et de la DRAC. Faute de moyens financiers suffisants, les démarches administratives (recrutement d'entreprises spécialisées...) ont été repoussées en 2019.

En 2018, la croix de l'Eglise érigée devant la porte d'entrée de l'Eglise a fait l'objet d'une restauration par une entreprise spécialisée. Le coût des travaux s'est élevé à 8928,20 € hors taxes et la Commune a perçu des subventions du Département de la Savoie à hauteur de 1607 € et du Service Territorial des Affaires Patrimoniales de Savoie à hauteur de 1500 €. Coût à la charge de la commune : 65,20 %.

En 2019, la Commune a déposé de nouveaux dossiers de demandes de subventions auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Savoie, de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan pour la réfection de la toiture de l'Eglise. Les travaux sont projetés pour le printemps 2020 ; les démarches administratives devant être réalisées par la Commune d'ici fin 2019.

Dans un premier temps, la commune de SAINT SORLIN D'ARVES propose des travaux de drainage afin de parer aux infiltrations d'eau au niveau des murs. La commune est toujours en attente de la réponse du service archéologique et ne peut pas pour l'instant démarrer les travaux. Il faudra par la suite exécuter **dans un second temps** une reprise des enduits de façades et surtout des enduits extérieurs qui après un piquage des enduits détériorés et des enduits au mortier artificiel (comme le ciment) par un enduit au mortier de chaux aérienne (C. L.) et de chaux hydraulique naturel (X. H. N.) en conformité avec le D. T. U 26.1 dans la teinte du mortier d'origine.

En parallèle des travaux de drainage (et avant les travaux de façades), le présent projet propose des travaux de restauration de la toiture afin de parer aux infiltrations d'eaux au niveau de la toiture qui entraînent la dégradation des enduits des voûtes.

Les travaux intérieurs de l'Eglise seront réalisés par la suite avec également la restauration des objets mobiliers inscrits au patrimoine.

### IV/ Reportages TV, Loto du patrimoine (mission Stéphane Bern), Fondation du patrimoine...

13 sites dans notre région Auvergne Rhône Alpes ont été retenus pour participer au tirage spécial du loto du patrimoine 2019 qui aura lieu le 14 juillet 2019.

Depuis cette annonce, la commune a été sollicitée pour des reportages TV ou des témoignages pour la restauration de notre charmante église, monument inscrit aux monuments historiques.